

CT DGAC – DÉCLARATION LIMINAIRE

Alors que s'ouvre la saison aéronautique d'été et que la reprise de trafic espérée se concrétise, ce CT DGAC doit marquer une étape dans la gestion pratique et sociale de la crise subie depuis 18 mois. Cette étape doit être celle de la reconstruction et de l'anticipation des besoins. Cette étape doit offrir perspectives et sérénité.

Perspectives et sérénité dans les projets professionnels et personnels des contrôleurs aériens qui ont vu en 2020 et 2021, leur projet de mobilité restreint au plus bas. Ce sujet impose un traitement social équilibré aux antipodes des annonces faites par la DSNA pour 2021 et 2022 en dehors de toute concertation.

Perspectives et sérénité, dans la gestion opérationnelle. Ironie du calendrier, ce CT DGAC s'ouvre le jour de la mise en œuvre dite « *pleine et entière* » des réserves opérationnelles et du compte-temps. Ce dispositif, initialement supposé offrir un cadre protecteur aux contrôleurs aériens, s'est finalement transformé en un outil à leur encontre et à l'encontre de la navigation aérienne :

- la dégradation de la performance de la navigation aérienne est à venir, tant les modalités sont anti-opérationnelles et anti-sociales ;
- l'implication et l'investissement dans les GT et autres réunions sont compromis tant l'expertise des contrôleurs est dévoyée ;
- suite à notre question diverse sur les accidents du travail et de trajet, vous reconnaissez que ce dispositif ne répond pas à l'objectif essentiel et au droit fondamental de protection de certains contrôleurs aériens en tant qu'agents publics.

Vous connaissez, monsieur le Directeur, les dégâts déjà induits par la méthode de mise en œuvre de ce dispositif qui a mis à mal le lien entre opérationnels et encadrements locaux. Nous vous demandons aujourd'hui de prendre acte de ce triple constat et d'en tirer les conséquences tant sur le dispositif incriminé que sur la méthode qui a permis sa mise en œuvre.

La gestion de la reprise du trafic qui va s'amplifier dans les semaines à venir impose la sérénité dans les salles et tours de contrôle. *A contrario*, les contrôleurs aériens, qui ont fait preuve d'un professionnalisme certain tout au long des derniers mois, sont aujourd'hui témoins d'une dégradation sans précédent de la qualité et de l'efficacité du dialogue social à la DGAC. Le climat ambiant est préfigurateur des obstacles à venir si les méthodes de management adoptées depuis un an devaient perdurer.

Nous vous demandons une reconstruction rapide, par des gestes forts, de ce lien indispensable aujourd'hui rompu. Nous vous demandons de nouveau un retour à un dialogue social de qualité dont la navigation aérienne a besoin.